

40 ans
à bâtir notre futur

Les Éleveurs de volailles
du Québec

Provoqué

Vente de quota | Une journée de réflexion

Le 17 juin dernier avait lieu à Saint-Hyacinthe une journée de réflexion sur le système centralisé de vente de quota. Près de 60 administrateurs se sont réunis en conseil d'administration élargi pour comprendre les propositions concernant le nouveau projet de règlement de système centralisé de vente de quota et analyser les avantages et les inconvénients des différentes règles proposées en regard des objectifs des Éleveurs de volailles du Québec, de leur vision et de leurs valeurs.

MM. Martin Dufresne et Pierre Fréchette, respectivement président et directeur général des ÉVQ, ont entamé la journée par un rappel de l'historique de la démarche. Ils ont également présenté les objectifs généraux d'un système centralisé qui sont : créer une place de marché centralisé permettant de regrouper les offres de vente et les offres d'achat de quota à un moment donné, démocratiser l'accès au quota et stabiliser la valeur du quota.

Par la suite, M. Bernard Belzile, agro-économiste et consultant pour la firme Services conseils Bernard Belzile inc., a présenté les règles proposées pour discussion en atelier. M. Mathieu St-Amand, conseiller à la Vie syndicale de l'UPA, a animé les ateliers. Les administrateurs ont analysé les propositions relatives aux éléments de discussion suivants :

- Historique des transactions de quotas
- Mécanismes de vente
 - a. Enchère à demande tronquée
 - b. Établissement d'un plafond au prix du quota
- Application des règles territoriales
- Identification et balisage des ventes qui pourraient être effectuées sans passer par la vente centralisée
- Respect des minimums et maximum de quotas pouvant être détenu par un individu ou par une entreprise
- Modalités prévues à l'article 5 du *Règlement sur la production et la mise en marché du poulet*
- Déclaration assermentée

Les participants ont considéré les avantages et les inconvénients/risques possibles de chacune des propositions présentées. Ils ont également été en mesure de formuler d'autres propositions.

Prochaines étapes

Les propositions et commentaires découlant des ateliers d'échange seront analysés lors de la prochaine réunion du conseil d'administration des ÉVQ afin de préciser les modalités du système centralisé. Considérant l'objectif de procéder à une première vente centralisée avant la fin de l'année, les prochaines étapes à venir sont les suivantes :

Mois	Étapes
Juillet et août	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des principales règles administratives • Identification des règles administratives dans les situations où il y a plus d'acheteurs que de vendeurs (ou l'inverse) • Fréquence des séances de vente • Nombre d'achat ou de vente par producteur • Quantité minimale et maximale pouvant être mise en vente • Quantité minimale et maximale pouvant être achetée • Possibilité ou non de retirer une offre d'achat ou de vente • Délai avant de vendre après un achat ou d'acheter après une vente
Août	<ul style="list-style-type: none"> • Tests de robustesse à la collusion • Établissement du protocole et des procédures administratives pour le déroulement d'une vente centralisée • Décision de confier ou non une partie de la gestion du système à un mandataire externe à la fédération
Septembre et octobre	<ul style="list-style-type: none"> • Simulation complète d'une séance de vente • Assemblée générale spéciale • Développement du programme informatique

Campagne de mobilisation sur Facebook | Le droit de manger avant le droit de commercer

La Coalition pour la souveraineté alimentaire a profité des Sommets du G8 et du G20 qui ont eu lieu à la fin de juin à Toronto pour amorcer une campagne de mobilisation sur Facebook. Cette campagne de mobilisation a pour but de faire reconnaître par les leaders du G20 que « le droit de manger passe avant le droit de commercer ».

La Coalition croit que le Canada doit assumer un leadership international pour revendiquer l'instauration d'un nouvel ordre alimentaire mondial. En appui à cette campagne, une lettre ouverte rédigée par la Coalition a été publiée dans *Le Devoir* du 18 juin et sur *Cyberpresse (Le Soleil)* le 19 juin. Dans cette lettre, adressée au premier ministre, Stephen Harper, et aux chefs d'États, les signataires demandent aux dirigeants du G20 de faire passer le droit à l'alimentation avant le droit au commerce.

Pourquoi une campagne de mobilisation ?

- Il y a 1,1 milliard de personnes affamées dans le monde
- Il y a 1,2 milliard de citoyens en surpoids
- La concurrence entre les agriculteurs du monde entraîne :
 - la spécialisation et l'intensification de l'agriculture
 - l'accroissement du transport des aliments et des émissions de gaz à effet de serre
 - la dégradation de la biodiversité nourricière animale et végétale

suite à la page 3

« Je suis très satisfait du déroulement de cette première journée de réflexion élargie. Encore une fois, les administrateurs présents ont pris part aux échanges avec un grand sérieux. Outre les questions très pertinentes posées sur les divers aspects du système à l'étude, plusieurs participants ont fait des propositions qui méritent d'être retenues. »

Provoqué

Revue publiée par **Les Éleveurs de volailles du Québec**
555, boul. Roland-Therrien, bureau 250
Longueuil, Québec J4H 4G1
Téléphone : 450 679-0530 Télécopieur : 450 679-5375

Courrier électronique evq@upa.qc.ca

Site internet www.volaillesduquebec.qc.ca

Responsables Christian Dauth, Marylène Jutras, Marie Beaubien

Design graphique McKay+Couture

Impression Imprimerie Sisca International inc.

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, 1991

ISSN 1183-7500

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



Mot du président | Martin Dufresne

La vente de quotas repensée « étape par étape »

Comme vous le savez, la mise en place de systèmes de vente centralisée du quota pour le poulet ainsi que pour le dindon constitue un des principaux dossiers des ÉVQ pour 2010. À ce sujet, des étapes importantes ont été franchies depuis le début de l'année et le moment est venu de vous en faire un compte rendu.

Depuis quelques mois, nous avons procédé à divers travaux d'analyse des transactions de quotas en vue de cerner les principaux éléments qui constitueraient notre base de réflexion. En parallèle, nous avons étudié les expériences similaires dans d'autres productions agricoles en prenant bien soin de peser le pour et le contre des différentes composantes de leurs systèmes de vente centralisée. Également, nous avons consulté des spécialistes en matière de vente centralisée de quotas.

Au-delà de ces démarches, vous avez été informés sur une base régulière de l'avancement de notre réflexion. C'est ainsi que le dossier des quotas s'est retrouvé systématiquement à l'ordre du jour des assemblées régionales de l'hiver 2010. Lors de l'assemblée générale annuelle d'avril dernier, nous en avons aussi fait notre sujet principal, sans compter les articles publiés dans le bulletin *Provoqué* depuis le début de l'année.

Une première réflexion élargie

La phase consultative de notre réflexion sur un système de vente centralisé de quotas se déroule très bien. En effet, nous tenions le 17 juin dernier à Saint-Hyacinthe un conseil d'administration élargi auquel l'ensemble des administrateurs régionaux avaient été conviés. Près de 60 élus de toutes les régions ont assisté à la rencontre; c'est un taux de participation qui vaut la peine d'être souligné.

Le but de la journée était double. D'une part, il s'agissait de bien expliquer les orientations présentées sur le projet de vente centralisée de quotas et, d'autre part, d'analyser les avantages et les inconvénients des différentes règles suggérées en lien avec les valeurs des Éleveurs de volailles du Québec. Des présentations sur les objectifs poursuivis par la démarche, l'historique des transactions et les différents mécanismes de vente ont précédé les ateliers de discussion sur différents aspects du dossier.

Je suis très satisfait du déroulement de cette première journée de réflexion élargie. Encore une fois, les administrateurs présents ont pris part aux échanges avec un grand sérieux. Outre les questions très pertinentes posées sur les divers aspects du système à l'étude, plusieurs participants ont fait des propositions qui méritent d'être retenues.

Prochains développements

En somme, l'étude du dossier des quotas progresse selon l'échéancier de travail que nous nous sommes tracé au départ. Prochaine étape : le conseil d'administration des ÉVQ se réunira le 6 juillet afin d'étudier les résultats de la consultation du 17 juin. À partir de ces résultats, nous serons en mesure de déterminer les principales modalités de la vente centralisée du poulet. À ce sujet, les éleveurs de volailles seront convoqués à une assemblée générale spéciale en début d'automne, au cours de laquelle vos délégués seront consultés par vote sur le projet de vente centralisée du quota de poulet.

Les membres du comité des éleveurs de dindon, présents à titre d'observateurs au conseil d'administration élargi du 17 juin, se réuniront le 7 juillet afin de procéder à un exercice semblable. Les éleveurs de dindon seront aussi convoqués à l'automne pour fins de consultation sur le projet de vente centralisée du quota de dindon.

D'ici là, passez un bel été! 🍂


Martin Dufresne, président

Sommaire | juin 2010

| Actualité.01 Journée de réflexion | Mot du président.02 Vente de quotas | Contingentement.03 Bail de location à échéance | PASAF.04 Manuel PSA | Provoqué économique.05 à .08 | Dossier.09 Comités 2010-2011 | Dossier.10 Ferme D'amours | Marketing.11 Nouvelles saveurs sur le grill | Babillard.12

Contingentement | Comment savoir si votre bail de location de poulailler à long terme arrive à échéance ?

Afin de vous aider à planifier le renouvellement de votre bail de location de poulailler à long terme, les Éleveurs de volailles du Québec vous avisent trois (3) périodes précédant la date d'échéance de votre bail dans la section *Poulaillers* de votre *Guide préliminaire*. Une note encadrée vous indique la date d'échéance de votre bail comme dans l'exemple suivant :

Noter que la location long terme du poulailler XXXX se termine le 30 juin 2009.

Il est important de nous faire parvenir le renouvellement de votre location long terme avant la date d'échéance afin d'éviter de vous retrouver en situation d'infractions reliées à la réglementation.

Étapes à suivre

- Renouveler votre bail de location auprès de votre notaire
- Faire parvenir le nouveau bail à M^{me} Lina Peterkin, responsable des transferts et des bilans, par télécopieur au 450 679-2447 ou par la poste à l'adresse suivante :
555, boul. Roland-Therrien, bur. 250
Longueuil (Québec) J4H 4G1

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez contacter M^{me} Lina Peterkin au 450 679-0540, poste 8251 ou par courriel à lpeterkin@upa.qc.ca.

Laryngotrachéite | Sept cas confirmés

Depuis le 18 mai, sept cas de laryngotrachéite ont été confirmés dans des élevages de poulet de la région de la Beauce. De plus, la laryngotrachéite a aussi été confirmée dans un élevage de poules de basse-cour de la région de Beauce-Sud. Les éleveurs ont mis en place les mesures de biosécurité et d'auto-quarantaine recommandées à leurs fermes. Tous les oiseaux infectés ont été abattus.

Les ÉVQ ont fait parvenir par télécopieur à tous les éleveurs de poulet et de dindon du Québec deux communiqués sur la laryngotrachéite infectieuse. Les intervenants de l'industrie ont également reçu les communiqués et ont été invités à respecter les mesures de biosécurité propres à leur secteur.

IMPORTANT : Nous recommandons fortement à tous les éleveurs d'éviter les échanges d'équipements (ex. tracteurs à fumier) avec d'autres fermes avicoles ou assurez-vous qu'ils soient lavés et désinfectés. Veuillez appliquer rigoureusement les mesures de biosécurité quotidiennes du PASAF ou des cartons verts de l'ÉCMA.

Signes cliniques

- mortalité accrue
- respiration difficile et bruyante
- secoue la tête
- taches de sang sur le bec et les plumes
- diminution de la consommation d'eau et de moulée
- diminution de la production d'œufs
- oiseaux inactifs et plumes ébouriffées
- conjonctivite (yeux rouges et larmoyants)

Transmission de la maladie

- Par contact direct :
 - d'oiseaux infectés
 - d'oiseaux récemment vaccinés
 - personnes et équipements
 - vermine (rongeurs, insectes, oiseaux sauvages)
- Propagation principalement durant les mois de température froide

suite à la page 10

Poulet | Demande de transferts de quota

Ces dates limites ne touchent que les transferts de quota de poulet **entre les membres de la famille immédiate**.

Rappelons que depuis le 19 janvier 2010, les transferts de quotas de poulet sont suspendus, à l'exception de ceux effectués entre les membres de la famille immédiate.

Date limite pour la signature des formulaires (art. 26)

Période A-101 - 30 juillet 2010

Période A-102 - 24 septembre 2010

suite de la page 1

Campagne | Le droit de manger avant le droit de commercer

Objectif de la campagne

Obtenir un traitement commercial d'exception pour les aliments et l'agriculture et la reconnaissance du droit des peuples à leur souveraineté alimentaire.

Passez à l'action en trois clics !

1. Devenez fan de la page Facebook :
Coalition souveraineté alimentaire / Food Sovereignty / Soberania Alimentaria
2. Envoyez un message aux dirigeants des pays du G20 par le biais du nouveau site Web de la Coalition : www.nourrimotremonde.org



Périodes 2010 | Une numérotation temporaire

Vous avez certainement remarqué sur vos derniers guides et bilans une numérotation différente des périodes pour l'année 2010. Le format **10BXX** est utilisé temporairement, le temps de mettre en place le nouveau système informatique *Voltige*. Dès la mise en place de *Voltige*, la numérotation **10, A-1XX** redeviendra celle en vigueur.

Numérotation temporaire

10B00
10B01
etc.

Numérotation en vigueur avec *Voltige*

10, A-100
10, A-101
etc.

Formation sur le compostage de volailles ! Inscrivez-vous !

Si vous désirez suivre une formation sur le compostage des carcasses de volailles à la ferme, nous vous encourageons à vous inscrire **dès maintenant** auprès de M^{me} **Manon Dupont** de l'Institut de technologie agroalimentaire, Campus de Saint-Hyacinthe, aux coordonnées suivantes :

Tél. : 450 778-6504, poste 6221
Sans frais : 1 888 353-8482
Courriel : manon.dupont@mapaq.gouv.qc.ca.

Les frais d'inscription sont entre 75 \$ et 100 \$/ personne. Les inscriptions par téléphone sont payables par carte de crédit (Visa ou Mastercard).

Lorsqu'un groupe sera complété, une session de formation pourra avoir lieu. La date de la formation vous sera communiquée ultérieurement.

Horaire : de 9 h à 16 h 30

Endroit : Campus de Saint-Hyacinthe

Contenu du cours :

- Techniques de compostage
- Construction du site et équipement
- Réglementation
- Présentation de photos ou visite d'un site en activité

Chaque participant se verra décerner une attestation de participation au cours sur le compostage. À la suite de cette formation, un permis du MAPAQ est nécessaire pour l'exploitation d'un site de compostage à la ferme.

Rappelons que les sessions de formation sont offertes afin de permettre aux éleveurs de composter leurs carcasses de volailles selon les normes prévues au Règlement sur les aliments du MAPAQ. Elles sont rendues possibles grâce à la contribution financière d'Emploi-Québec Montérégie, du soutien du Collectif régional en formation agricole et de l'appui promotionnel des Éleveurs de volailles du Québec. 

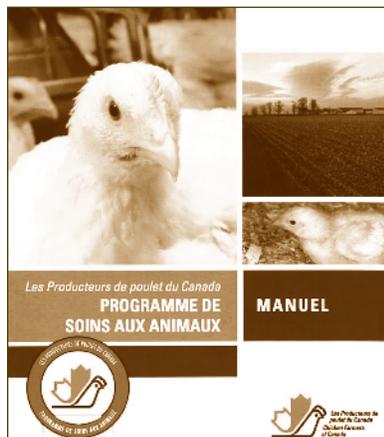
«Poulailler B» | Appelez dès maintenant pour votre préaudit PASAF

Si ce n'est pas déjà fait, appelez dès maintenant pour prendre rendez-vous pour votre préaudit PASAF à la ferme. En effet, les préaudits PASAF des propriétaires de poulailler(s) (« poulailler B ») sont offerts depuis le mois de mars. Implantez le programme le plus tôt possible, car le conseil d'administration des ÉVQ a décidé que la certification des propriétaires de poulailler(s) sera obligatoire dès le printemps 2011. Le préaudit doit donc se faire en 2010, car il faut planter le programme pendant six mois (trois périodes) avant d'être audité à la ferme.

Le propriétaire de poulailler(s) sera certifié par la firme Gestion Qualiterra lorsque la tenue de dossiers et le(s) poulailler(s) rencontrent les exigences du PASAF et éventuellement du PSA (*Programme de soins aux animaux*). Le coût de certification des propriétaires de poulailler(s) est en pratique déjà payé par les prélèvements versés aux ÉVQ par les titulaires de quota qui produisent dans ce type de poulailler.

Veuillez appeler dès maintenant pour prendre rendez-vous pour votre préaudit à la ferme. Pour ce faire, contactez M^{me} **Nathalie Robin**, agr., agente de formation PASAF et PSA des ÉVQ au 450 679-0540, poste 8597 ou par courriel à nrobin@upa.qc.ca. 

Poulet | Manuel et formulaires PSA à recevoir



Vous avez reçu par la poste, à la fin du mois de juin, le manuel et les formulaires du *Programme de soins aux animaux* (PSA).

Vous pouvez commencer à feuilleter le manuel PSA, car en novembre prochain des formations en groupe sur le PSA auront lieu en région. Nous vous tiendrons informés, par le biais du *Provoqué*, des modalités d'inscription. Il sera aussi possible de faire une formation « en ligne », c'est-à-dire sur votre ordinateur à partir d'un site Internet plutôt que de vous déplacer pour assister à une formation en groupe.

Concernant les formulaires PSA, vous avez le *Formulaire annuel PSA* (3 pages) et le *PSA dans le poulailler* (1 page à compléter à chaque élevage). Dans le *Formulaire annuel*, vous calculerez le nombre d'équipements requis (abreuvoirs et mangeoires), la densité d'élevage et vous décrirez vos procédures de régie d'élevage (programme lumineux, température, observation de la litière et de l'état de santé des poulets, etc.). Dans le *PSA dans le poulailler*, vous noterez quotidiennement la qualité des soins

apportés aux poulets : le confort thermique, la ventilation, l'humidité, la litière, l'éclairage, etc. Pour plus de détails, consultez les formulaires PSA des ÉVQ postés avec le manuel PSA.

Comme vous le savez, le conseil d'administration des ÉVQ a décidé que les audits du *Programme de soins aux animaux* (PSA) seront obligatoires pour tous les éleveurs de poulet à compter de l'an prochain, soit au printemps 2011. Nos éleveurs de dindon sont maintenant certifiés à plus de 64 % pour leur *Programme de soins des troupeaux*.

Les audits PSA seront faits conjointement avec les audits annuels du PASAF. Par exemple en 2011, si votre audit annuel PASAF est prévu en juin, vous aurez votre audit conjoint PASAF - PSA en juin.

Pour plus d'information, contactez M^{me} **Nathalie Robin** au 450 679-0540 poste 8597 ou par courriel à nrobin@upa.qc.ca. 

Nouveaux formulaires PASAF 2010 en place ?

Vous avez reçu les formulaires PASAF 2010 en avril dernier. Pour votre audit annuel 2010 à venir, assurez-vous d'avoir complété le *Formulaire annuel 2010*. Pour les nouveaux formulaires par élevage 2010 (*PASAF 1, PASAF 2 et PASAF 3*), ils doivent être en place à compter de la période A-99. Veuillez donc utiliser la version 2010 des formulaires d'élevage dès que vous recevez des poussins. 

Provoqué économique

Sommaire du marché

Les inventaires canadiens de poulet au 1^{er} mai 2010 s'établissaient à 35,1 Mkg, en baisse de 10 % par rapport au 1^{er} mai 2009. La production de poulet aux États-Unis au deuxième trimestre de 2010 devrait augmenter de 2,1 % comparativement au deuxième trimestre de 2009.

Les inventaires canadiens de dindon au 1^{er} mai 2010 étaient évalués à 25,6 Mkg, en baisse de 9 % par rapport à l'an dernier à la même date. La production de dindon aux États-Unis devrait afficher une baisse de 3,2 % au deuxième trimestre de cette année comparativement au trimestre correspondant en 2009.

Le prix de gros du poulet aux États-Unis devrait présenter une hausse de 7 % en 2010 comparative-ment à 2009, en dollars US. Quant au prix de gros du dindon, celui-ci devrait augmenter de 3,1 % en 2010 par rapport à 2009, toujours en dollars US.

Au Québec, le prix du maïs s'est établi à 165 \$/tonne en avril, soit 41 \$/tonne de moins qu'en avril 2009, alors que le prix du tourteau de soya baissait de 88 \$ la tonne pour s'arrêter à 352 \$/tonne.

Performance domestique de la production | Québec

(Poids éviscéré)	Période	Allocation	Production	Différence	Performance
Du 6 décembre 2009 au 30 janvier 2010	A-95	37 367 816	37 852 363	484 547	101,3 %
Du 31 janvier au 27 mars 2010	A-96	39 111 167	39 543 825	432 658	101,1 %
Du 28 mars au 22 mai 2010	A-97				
Du 23 mai au 17 juillet 2010	A-98				
Du 18 juillet au 11 septembre 2010	A-99				
Du 12 septembre au 6 novembre 2010	A-100				
Du 7 novembre 2010 au 1 ^{er} janvier 2011	A-101				
Du 6 décembre 2009 au 1 ^{er} janvier 2011	A-95 à A-101	76 478 983	77 396 188	917 205	101,2 %

La performance domestique réalisée par le Québec en A-95 et A-96 a atteint 101,2 %.

Évolution de l'offre de poulets au Canada (en millions de kg)

Mois	Stocks d'ouv.	Production	Importation	Exportation	Stocks de ferm.	Consom.
Janv-09	37,36	88,08	13,27	11,71	35,14	91,85
Fév-09	35,14	75,13	11,35	10,21	35,85	75,56
Mars-09	35,85	88,76	13,53	11,79	37,32	89,02
Total	251,96	38,14	33,71		256,43	

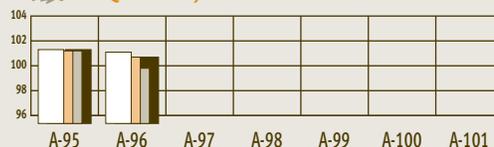
Sources : Les données production : PPC; les données sur les stocks, importations et exportations: AAC.

La production canadienne a totalisé 250,2 Mkg de janvier à mars 2010, ce qui correspond à une baisse de 0,7 % sur la production réalisée en 2009 au cours de la même période. Les importations totales ont affiché une baisse de 10 % alors que les exportations diminuaient de 7,1 %, toujours pour la même période, par rapport à 2009. La consommation domestique a ainsi présenté une diminution de 0,7 % alors qu'elle est passée de 256,4 Mkg en 2009 à 254,8 Mkg en 2010.

Cependant, en excluant les importations pour réexportations et en conservant uniquement les importations au contingent tarifaire, les importations supplémentaires ainsi que les exportations en vertu du *Programme d'expansion des marchés* des PPC, on obtient une consommation en baisse moins importante de 0,2 % comparativement à la même période en 2009.



Performance globale Québec, Ontario et Canada



Québec : La performance globale (mesurée sur l'allocation totale) obtenue de A-95 à A-96 a atteint 100,9 %.

Ontario : La performance globale obtenue de A-95 à A-96 a atteint 100,5 %.

Canada : La performance globale de l'ensemble des provinces obtenue de A-95 à A-96 a atteint 101,0 %.

Québec (domestique)
 Québec (globale)
 Ontario (globale)
 Canada (globale)

Niveau des importations

En date du 22 mai 2010, les importations cumulatives réalisées dans le cadre du contingent tarifaire totalisaient 26,1 Mkg, soit 18,7 % de moins que le prorata des permis alloués. L'an dernier à la même date, les importations au contingent tarifaire étaient 11 % en dessous du prorata. Les importations totales sont 8,7 % moins élevées qu'à la même date l'année précédente. Les volumes d'importation pour réexportation présentent une diminution de 11 % comparativement à la même date l'an passé. Le prorata du contingent inclut les permis supplémentaires pour concurrence et spéciaux. Le contingent tarifaire pour 2010 a été établi à 75,8 Mkg, auquel on doit ajouter les permis supplémentaires potentiels de 6,8 Mkg, portant le contingent total à 82,6 Mkg.

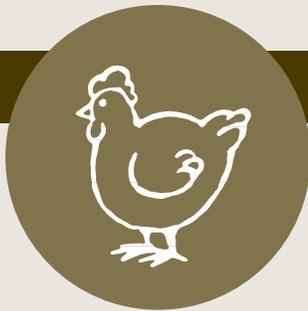
Semaine se terminant le 22 mai	Globales	Concurrence	Ré-export	Permis suppl.	Total
Cumul annuel 2010	25 952 391	173 687	27 714 407	0	53 840 485
Cumul annuel 2009	27 731 422	61 868	31 171 696	0	58 964 986
Différence en kg	-1 779 031	111 819	-3 457 289	0	-5 124 501
Différence en %	-6,4 %	180,7 %	-11,1 %	0	-8,7 %

Importations globales - Réelles versus prorata

Semaine se terminant le 22 mai	Réelles*	Prorata	Différence kg	Différence %
Cumul annuel 2010	26 126 078	32 140 611	-6 014 533	-18,7 %
Cumul annuel 2009	27 793 290	31 317 274	-3 523 984	-11,3 %

Source : MAECI

*Globales plus supplémentaires spéciaux



Inventaires de poulet

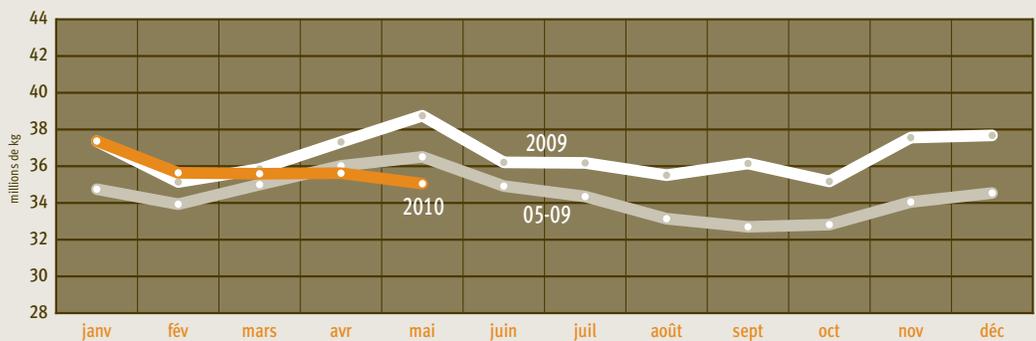
QUÉBEC Au Québec, les inventaires de poulet étaient de 9,8 Mkg au 1^{er} mai 2010, soit 20 % de moins qu'au 1^{er} mai 2009. Une baisse importante a été constatée dans les catégories **Poulet de moins de 2 kg** et **Morceaux**. Les inventaires québécois au 1^{er} mai 2010 représentaient 28 % des inventaires canadiens.

ONTARIO Les inventaires de poulet étaient de 14,4 Mkg en Ontario au 1^{er} mai 2010, en baisse de 4 % par rapport à l'an dernier. Une baisse a été enregistrée dans les catégories **Morceaux** et **Surtransformé** alors qu'une hausse importante a été constatée dans **Poulet de 2 kg et plus** et **Poulet de moins de 2 kg**. Au 1^{er} mai 2010, les inventaires de l'Ontario représentaient 41 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

CANADA Les inventaires canadiens au 1^{er} mai 2010 étaient évalués à 35,1 Mkg. Cela représente une baisse de 10 % sur leur niveau de l'an dernier à la même date. Une baisse a été constatée dans toutes les catégories sauf dans **Poulet de 2 kg et plus**. Au 1^{er} mai 2010, les inventaires canadiens étaient 1,5 Mkg moins élevés que la moyenne des cinq dernières années.

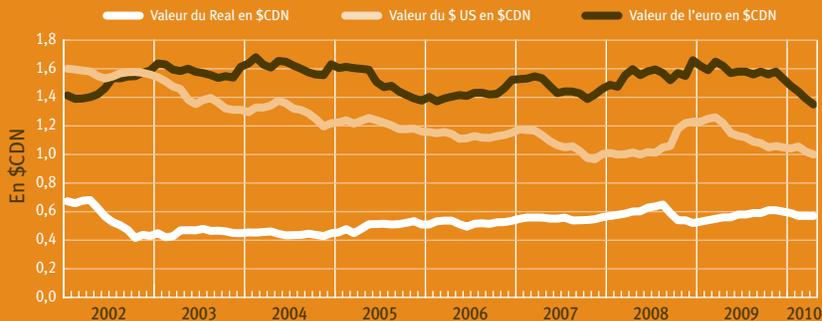
Par catégorie 1 ^{er} mai (millions de kg)	Québec			Ontario			Canada		
	2009	2010		2009	2010		2009	2010	
Poulet									
<2 kg	0,29	0,21	-30 %	0,11	0,25	136 %	0,81	0,73	-10 %
>=2 kg	0,07	0,07	1 %	0,01	0,04	426 %	0,27	1,04	288 %
Morceaux	5,87	3,58	-39 %	4,70	4,05	-14 %	17,23	13,17	-24 %
Surtrans.	5,09	4,80	-6 %	9,93	9,76	-2 %	17,54	17,35	-1 %
Divers	0,98	1,15	17 %	0,24	0,27	12 %	2,90	2,76	-5 %
Total	12,31	9,81	-20,31 %	14,99	14,37	-4,10 %	38,75	35,05	-9,55 %

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada



05-09	34,75	33,93	35,00	36,02	36,51	34,92	34,35	33,14	32,70	32,82	34,05	34,54
2009	37,36	35,14	35,85	37,32	38,75	36,21	36,18	35,51	36,15	35,17	37,56	37,68
2010	37,37	35,64	35,59	35,62	35,05							

Taux de change



Le dollar canadien s'est apprécié en avril comparativement au dollar américain. Entre mars et avril, le dollar canadien a gagné 1,8 % de sa valeur, s'établissant ainsi à 0,99 \$US. La devise canadienne s'est également fortement appréciée depuis avril 2009, alors qu'elle valait 0,82 \$US. Le dollar américain valait donc 1,01 \$CDN en avril. Le dollar canadien s'est apprécié de 3 % par rapport à l'euro en avril comparativement à mars. Le dollar canadien valait donc 0,74 euro en avril 2010. Par rapport au real brésilien, la devise canadienne s'est appréciée de 0,1 %, toujours entre mars et avril, pour s'arrêter à 1,75 real. Comme l'indique le graphique, toujours en avril, le real valait 0,57 \$CDN et l'euro, 1,35 \$CDN.

Source : Banque du Canada



Inventaires de dindon

QUÉBEC Au 1^{er} mai 2010, les inventaires de dindon au Québec étaient évalués à 10,5 Mkg, ce qui est 28 % plus élevé que ceux du 1^{er} mai 2009. Une hausse marquée a été enregistrée dans les catégories **Dindon de plus de 9 kg** et **Dindon de moins de 5 kg**. Les inventaires québécois au 1^{er} mai 2010 représentaient 41 % des inventaires canadiens.

ONTARIO Les inventaires de dindon étaient évalués à 9,2 Mkg en Ontario au 1^{er} mai 2010, ce qui représente une baisse de 16 % par rapport au 1^{er} mai 2009. Les inventaires ont diminué dans toutes les catégories sauf **Divers**. Au 1^{er} mai 2010, les inventaires de l'Ontario représentaient 36 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

CANADA Au 1^{er} mai 2010, les inventaires canadiens de dindon étaient évalués à 25,6 Mkg, soit en baisse de 9,4 % par rapport à l'an dernier à la même date. Une baisse est survenue dans les catégories **Dindon de moins de 5 kg**, **Dindon entre 5 et 9 kg**, **Divers** et **Autres**. Une hausse a été constatée dans la catégorie **Dindon de plus de 9 kg**. Les inventaires au 1^{er} mai 2010 étaient de 3,4 Mkg au-dessus de la moyenne des cinq dernières années à la même date.

Par catégorie
1^{er} mai (millions de kg)

Dindon	Québec			Ontario			Canada		
	2009	2010		2009	2010		2009	2010	
<5 kg	0,88	1,51	72,5 %	1,75	1,51	-13,3 %	3,84	3,64	-5,2 %
5 à 9 kg	4,11	2,97	-27,8 %	2,93	2,91	-0,9 %	10,98	8,23	-25,0 %
>9 kg	1,15	3,85	234,5 %	1,12	0,60	-46,5 %	4,51	5,55	23,1 %
Autres	1,84	2,10	13,8 %	4,65	3,73	-19,9 %	7,87	7,27	-7,6 %
Divers	0,25	0,11	-56,6 %	0,46	0,48	4,1 %	1,02	0,87	-14,6 %
Total	8,23	10,54	28,1 %	10,91	9,22	-15,5 %	28,21	25,56	-9,4 %

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada



	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
05-09	14,93	17,78	19,40	19,14	22,20	26,18	30,52	34,35	38,22	33,32	33,31	29,25
2009	22,24	24,39	25,67	25,56	28,21	32,24	37,22	41,98	47,35	40,41	40,56	34,09
2010	18,34	21,74	23,81	22,11	25,56							

Aperçu du marché des viandes

Le Département américain de l'agriculture (USDA) a présenté ses prévisions de production de viandes pour 2011. En ce qui concerne le poulet, la production devrait présenter une croissance de 3,1 % comparativement à la production enregistrée en 2010. Depuis le début de 2010, tel que le rapporte le *Daily Livestock Review* du 26 mai 2010, la production de poulet présente une croissance pour les mois de février, mars et avril comparativement aux mois correspondants en 2009. La production présente ainsi une croissance de 4,2 % en date du 15 mai 2010 par rapport à la période équivalente en 2009. De surcroît, certains intégrateurs américains, dont Sanderson Farms et Pilgrim's Pride, ont annoncé des projets d'expansion ou de reprise des activités dans certaines usines, laissant entrevoir des intentions de croissance au cours des prochaines années. Le USDA indique que sa prévision de croissance pour 2010 et 2011 repose principalement sur l'amélioration de la demande, en raison d'une meilleure situation économique et d'un taux de chômage en baisse et sur l'anticipation d'une baisse de prix des grains. Le USDA prévoit des prix de gros du poulet en hausse de 7 % en 2010 comparativement à 2009. Le prix du poulet serait soutenu par la demande et par l'augmentation des prix des viandes concurrentes.

Le USDA s'attend à une production de dindon en hausse de 1 % en 2011 comparativement à la production de 2010. Cette prévision est basée sur des prix en hausse graduelle au cours de 2010 ainsi que des prix des grains en baisse. Le USDA a révisé à quelques reprises sa prévision de production de dindon en 2010. Celle-ci serait ainsi en baisse de 2,2 % comparativement à 2009. On s'attend également à une augmentation des exportations étatsunienues de dindon en 2011 compte tenu de l'augmentation du prix du poulet sur le marché mondial et d'une demande en hausse de la part du Mexique, qui s'avère être le principal marché d'exportation pour le dindon des États-Unis.

Du côté du bœuf, l'élément qui retient le plus l'attention est sa valeur sur le marché de gros aux États-Unis. En effet, les prix de gros des différentes coupes de bœuf se maintiennent près des niveaux record. Tel que le rapporte le USDA, le prix des sous-produits a pratiquement doublé depuis l'année dernière à la même date. Ces prix améliorent la rentabilité des transformateurs et les incitent actuellement à augmenter la production. Au début mai, les abattages étaient au-dessus de ceux enregistrés l'année précédente, mais pour des poids moyens moins élevés. L'augmentation des prix du bœuf pourrait être atténuée par l'offre plus abondante de poulet à un prix abordable comparativement au bœuf. Les exportations de bœuf des États-Unis ont augmenté de 25 % au premier trimestre de 2010 par rapport au premier trimestre de 2009. La demande mondiale pour le bœuf devrait continuer à se raffermir d'ici la fin de cette année et pour 2011. Cependant, comme c'est le cas aux États-Unis, l'offre mondiale de bœuf devrait demeurer relativement restreinte pour encore un certain temps.

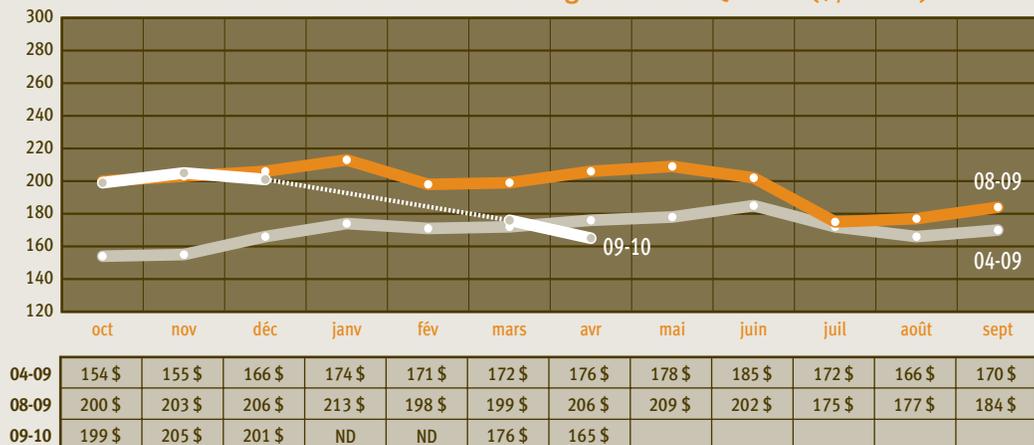
Comme c'est le cas pour le bœuf, les prix du porc ont augmenté rapidement au cours des derniers mois et se maintiennent à des niveaux élevés. Au cours du premier trimestre de 2010, le prix de gros du porc a été près de 20 % plus élevé qu'au cours du premier trimestre de 2009. Cette situation s'explique principalement par un nombre moins important de porcs disponibles pour l'abattage. Selon le USDA, ces prix élevés pourraient occasionner une augmentation de la production en 2011 de l'ordre de 2 %.

Aperçu du marché des grains

Le prix du maïs dans les centres régionaux a présenté une baisse de 11 \$ en avril 2010 par rapport à mars pour s'établir à 165 \$/tonne. Le prix d'avril 2010 était donc 41 \$/tonne moins élevé que le prix d'avril 2009, ce qui représente une baisse de 20 %. Comparativement au prix moyen des cinq dernières années à la même date, le prix du maïs en avril a été 11 \$/tonne moins élevé, ce qui correspond à un écart de 6 %. Quant au prix du tourteau de soya, celui-ci s'est établi à 352 \$/tonne en avril comparativement à 440 \$/tonne en mars. Cela représente une baisse de 88 \$/tonne, soit 20 %. Comparativement à avril 2009, où le prix était de 440 \$/tonne, le prix d'avril cette année était donc aussi 88 \$ moins élevé. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années de 334 \$/tonne en avril, le prix affichait une hausse de 6 %.

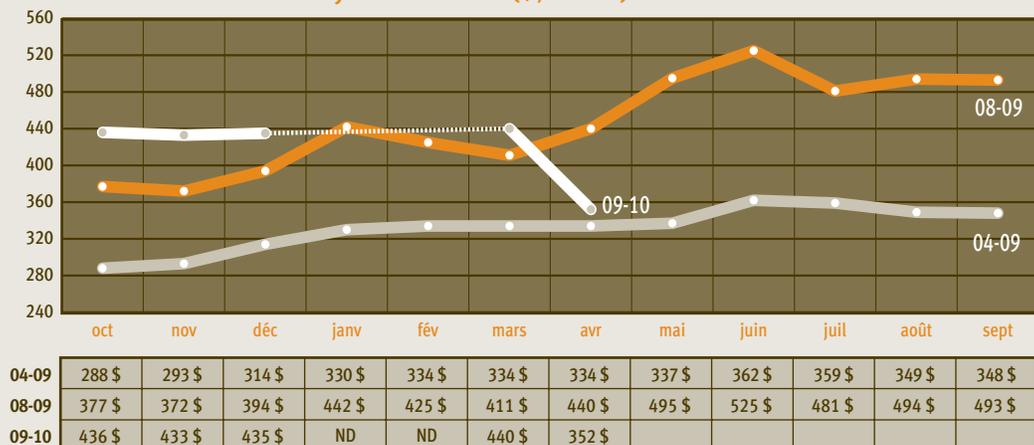
Tel que rapporté par le *Daily Livestock Review*, les ensemencements de maïs étaient à 93 % complétés en date du 23 mai 2010. Ce pourcentage est tout près du record de 95 % en 2005. Cette situation contraste avec l'an dernier alors que les ensemencements étaient près des 60 %, soit le plus bas pourcentage depuis 1990. Le maïs était levé à 71 % au 23 mai également, comparativement à 30 % en 2009 à la même date et à une moyenne de 62 %. En ce qui concerne le soya, l'ensemencement se fait à un rythme moins rapide que pour le maïs, principalement en raison du temps humide qui sévit dans plusieurs régions. Le pourcentage du soya ensencé était de 53 % en date du 23 mai 2010, comparativement à 48 % à la même date en 2009 et à une moyenne de 66 %. Quant à la levée du soya, celle-ci s'établissait à 24 % comparativement à 14 % l'an passé à la même date et à une moyenne de 27,2 %.

Prix de vente du maïs dans les centres régionaux du Québec (\$/tonne)



Source : FPCCQ

Prix du tourteau de soya à Montréal (\$/tonne)



Source : FPCCQ

Note : Agriculture et Agroalimentaire Canada a temporairement suspendu la collecte et la publication des données nécessaires à la mise à jour des prix de vente aux centres régionaux. La FPCCQ n'est donc pas en mesure de nous transmettre les prix aux Québec pour les mois de janvier et février.

Tournoi de golf I

14 septembre 2010

40 ans à bâtir notre futur

Les inscriptions vont bon train pour notre tournoi de golf qui aura lieu à Bromont le 14 septembre prochain.

Si vous ne vous êtes pas encore inscrits, ne tardez plus ! Les places s'envolent rapidement !

Comme le nombre de joueurs est limité, nous vous conseillons de vous inscrire **le plus tôt possible** pour vous garantir une place au tournoi de golf.

Inscrivez-vous dès maintenant en remplissant le formulaire que vous avez reçu avec le *Provoqué* de mai.

Pour obtenir d'autres formulaires et pour toute question concernant le tournoi de golf, veuillez communiquer avec **Marylène Jutras**, agente de communication, aux coordonnées suivantes :
Tél. : 450 679-0540, poste 8245
Télé. : 450 679-5375
Courriel : mjutras@upa.qc.ca

Bon golf! 



Poulet sans antibiotique I

À la recherche d'éleveurs pour des tests de production à grande échelle

Le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) a accepté la demande de projet des Éleveurs de volailles du Québec sur le poulet sans antibiotique. Financé à plus de 300 000 \$, le projet consistera à produire à grande échelle et à des coûts se rapprochant de l'élevage de poulet conventionnel nourri de grains végétaux des poulets de chair mâles sans antibiotique ni anticoccidien (habituellement ajoutés en continu dans l'alimentation).

Des tests préliminaires en élevage ont révélé qu'il est économiquement possible de réaliser un tel poulet, sous certaines conditions. L'efficacité des produits alternatifs est d'ailleurs en cours d'évaluation dans le cadre d'un projet de recherche grâce à une subvention du MAPAQ à la Chaire en recherche avicole de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

Il s'agit du premier projet d'envergure où la collaboration de l'ensemble de la filière avicole est nécessaire en raison de la complexité de ce type de production et du niveau élevé d'expertise requis.

Comité

Un comité sera formé pour la supervision du projet. Il sera composé de membres des ÉVQ, de l'AQINAC (meuniers et couvoirs), des abattoirs et des D^{res} Martine Boulianne et Linda Lallier de la Chaire en recherche avicole de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

Ce comité fera la sélection de fermes participantes qui devront posséder au moins deux poulaillers comparables, logeant des poulets de chair mâles avec des dates d'entrée similaires. Il s'y produira aux deux semaines environ 20 000 poulets sans antibiotique. Sur chaque ferme, un lot contrôle sera mis en élevage simultanément afin de pouvoir comparer les performances d'élevage des deux types de production.

suite à la page 12

Poulet I Comités 2010-2011

Approvisionnement exceptionnels

Martin Dufresne
Jean-Paul Bouchard
Yves Campeau

Approvisionnement et négociation des prix du poulet

Martin Dufresne
Jean-Paul Bouchard
Yves Campeau
Léon Gagnon
Carole Girard

Chaire avicole

Martin Dufresne ou
Jean-Paul Bouchard

Environnement

Martin Dufresne
Laurent Mercier Jr
René St-Pierre
Normand Teasdale

Comité aviseur (CRAAQ)

Martin Dufresne
Laurent Mercier Jr

Production de poulet de spécialité

Nil Béland
Yves Campeau
Carole Girard

Promotion du poulet

Jean-Paul Bouchard
Denis Charrois
Magella Pépin

Recherche

Nil Béland
Yves Campeau
Normand Teasdale

Réglementation poulet

Martin Dufresne
Nil Béland
Magella Pépin

Relations de travail

Martin Dufresne
Pierre Fréchette
Marcel Coulombe

Relève

Martin Dufresne
Nil Béland
Jean-Paul Bouchard

Jo Anne Cyr

René St-Pierre

Comité interprofessionnel de poulet sans antibiotiques

Nil Béland
Normand Teasdale
Ressource: Nathalie Robin

Comité technique sur la régie d'élevage de la volaille

Martin Dufresne
Carole Girard
Guy Jutras

Vérification

Martin Dufresne
Denis Charrois
Normand Teasdale

UPA - Immeuble

Martin Dufresne

UPA - CSST

Martin Dufresne
Jo Anne Cyr

UPA - Comité antibiorésistance

Normand Teasdale

Ressource :

D^{re} Martine Boulianne

UPA - Table de travail sur la collaboration entre producteurs et producteurs-consommateurs de grain

Jean-Paul Bouchard
Mandat terminé en mai 2010

Producteurs de poulet du Canada (nommés au CA du 17 février 2009)

Martin Dufresne
Substitut: Carole Girard

Conseil canadien du poulet à griller (CBC)

Carole Girard

Comité de production

Carole Girard 

Dindon I Comités 2010-2011

Environnement

Laurent Mercier Jr

CRAAQ

Laurent Mercier Jr

Négociation des prix et des approvisionnements du dindon

Martin Dufresne
Michaël Boulay
Pierre-Luc Leblanc
Substitut : Guy Jutras

Promotion du dindon

Léon Gagnon
Pierre-Luc Leblanc
Laurent Mercier Jr

Réglementation de la production du dindon

Cameron Lavallée
Pierre-Luc Leblanc
Michaël Boulay

Comité technique sur la régie d'élevage de la volaille (CTRÉV)

Guy Jutras

Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC)

Cameron Lavallée
Substitut: Michaël Boulay

GOS

Cameron Lavallée

Relève

Martin Dufresne

Guy Jutras

Michaël Boulay 

Mission SIAL | Place à la commercialisation du poulet et du dindon

Les Éleveurs de volailles du Québec organisent pour le bénéfice de leurs membres une mission en France du **16 au 23 octobre 2010**. Cette mission s'adresse à toute personne qui s'intéresse à la commercialisation ou qui met en marché elle-même ses poulets et ses dindons.

Les différentes visites organisées au cours de cette semaine permettront aux éleveurs qui se seront inscrits :

- de passer deux (2) jours au SIAL, le plus grand salon de l'alimentation au monde;
- de visiter plusieurs magasins d'alimentation;
- de constater à quel point le marché français de la volaille est développé, concurrentiel et innovateur.

SIAL 2010
The Global Food Marketplace

Finalement, les participants visiteront un élevage de poulets Label Rouge et de dindon.

Faites-vite, car les places sont limitées! Ce voyage « clés en main » est organisé par les ÉVQ. Les coûts sont aux frais des participants.

Pour en savoir davantage et pour vous inscrire, contactez M. **Christian Dauth**, directeur du marketing et des communications, au **450 679 0540, poste 8250** ou par courriel à cdauth@upa.qc.ca.

suite de la page 3

Laryngo-trachéite | Sept cas confirmés

Importance de la maladie

La laryngotrachéite infectieuse (LTI) est une maladie contagieuse sévère causée par un virus affectant le système respiratoire des poules et des dindons. Elle peut aussi se manifester chez les perdrix, les faisans et les paons. Les dindons ne sont pas susceptibles à cette maladie. La laryngotrachéite s'exprime chez les oiseaux âgés d'au moins trois semaines.

Mesures de biosécurité à appliquer

Nous vous rappelons quelques mesures de biosécurité à appliquer pour éviter l'introduction de la maladie dans votre troupeau :

- minimisez les visites à d'autres fermes avicoles;
- évitez les échanges d'équipements avec d'autres fermes avicoles ou assurez-vous qu'ils soient lavés et désinfectés;
- appliquez quotidiennement les mesures de biosécurité décrites dans le manuel PASAF (section 2) ou dans les *Protocoles de biosécurité* (cartons verts) de l'ÉQCMA (éleveurs, visiteurs, véhicules de livraison/chargement);
- assurez-vous d'un contrôle adéquat de la vermine (ténébrions, oiseaux sauvages).

Soyons vigilants

Nous invitons les éleveurs à appliquer quotidiennement les mesures de biosécurité à la ferme. Si vous observez un ou plusieurs signes cliniques de la laryngotrachéite, avisez immédiatement votre médecin vétérinaire pour un diagnostic.

Éleveur de spécialité | Ferme D'Amours: pour l'amour du poulet

Les débuts

C'est le résultat de trois années de travail à la Baie-James qui a permis à Thérèse et Joseph-Marie D'Amours de faire l'acquisition de leur ferme en 1978. D'abord producteurs d'œufs d'incubation, ils se dirigent ensuite vers l'élevage de poulet en 1990.

Devenu éleveur, le couple D'Amours fait face à quelques difficultés qui l'incitent à faire la mise en marché de sa production. C'est ainsi qu'en août 1994, le couple met en marché son poulet nourri au grain végétal sans aucun produit et sous-produit d'origine animale.

Cette appellation, qui se retrouve sur les étiquettes de Ferme D'Amours, est l'aboutissement du cahier des charges, du document-maître et des protocoles reconnus par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Les propriétaires possèdent maintenant quatre poulaillers et comptent sur une équipe de six éleveurs de la Montérégie pour la mise en marché de leur produit de spécialité. Les éleveurs se conforment évidemment aux exigences de production du poulet D'Amours.

Les D'Amours ont su préserver au fil du temps le caractère familial de l'entreprise. La relève est assurée par leur fils Alexandre qui travaille au bon fonctionnement de la ferme. Thérèse et Joseph-Marie peuvent aussi compter sur la présence de trois employés qui s'occupent de l'élevage, de la tenue de dossiers et de la livraison.



Produits vendus chez Ferme D'Amours

Les D'Amours font l'élevage du petit poulet de Cornouailles jusqu'au gros poulet. Outre le poulet entier, ils offrent aux fervents visiteurs de leur kiosque à la ferme des produits variés : poitrine désossée, cuisse, ailes, poulet haché, abats et bien plus encore!

Une clientèle bien établie

La clientèle de Ferme D'Amours s'est accrue considérablement au fil des ans. « Au début, raconte la propriétaire, il fallait rencontrer les clients un par un, afin de leur expliquer notre façon de faire. » Ce travail de longue haleine porta ses fruits. Aujourd'hui, la ferme jouit d'une très bonne réputation. « Les nouveaux clients

qui s'ajoutent à nos circuits nous contactent directement. Ils ont vu ou goûté nos produits ou ont été dirigés vers nous, ils sont intéressés par nos poulets », d'ajouter M^{me} D'Amours.

Ferme D'Amours dessert sa clientèle un peu partout au Québec par l'intermédiaire de différents distributeurs et ses camions de livraison parcourent chaque semaine l'île de Montréal ainsi que la Rive-Sud. Outre ses clients assez spécifiques, Ferme D'Amours travaille avec des boucheries, différents marchés, des résidences pour personnes âgées, des centres de la petite enfance et quelques restaurants. « La vie est d'une grande bonté avec nous », de conclure Thérèse D'Amours.

Le kiosque à la ferme est ouvert aux clients les vendredis de 9 h à 16 h et les samedis de 9 h à 12 h 30.

Coordonnées de Ferme D'Amours :

190, Rang Fort Georges, Sainte-Angèle-de-Monnoir

Tél. : 450 460-4040 ou 450 460-4114 Téléc. : 450 460-3217

Courriel : info@fermedamours.ca Site Web : www.fermedamours.ca

Les Américains engraisent

Les Américains ont en effet un sérieux problème de poids :

- 32 % de la population américaine de plus de 20 ans souffre d'embonpoint¹;
- 34 % de la population américaine de plus de 20 ans est obèse²;
- 14 % des enfants d'âge préscolaire provenant de milieux défavorisés sont obèses.

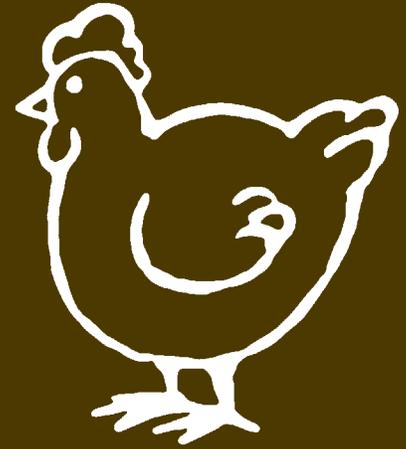
Si la tendance actuelle se maintient, 100 % de la population américaine souffrira d'embonpoint en 2048.

Le problème est tel que la première dame américaine, Michelle Obama, a choisi récemment de s'impliquer personnellement dans la lutte contre l'excès de poids. Plusieurs programmes éducatifs et réglementaires seront mis en place pour freiner cette tendance lourde.

Selon la firme de consultants en nutrition Foodminds, le dindon devrait profiter de tous les programmes mis en place pour améliorer l'alimentation de nos voisins du Sud. Car c'est une viande maigre, faible en cholestérol, riche en protéines et en valeur nutritive qui est très bien perçue des consommateurs et des nutritionnistes. 

¹ Souffre d'embonpoint une personne dont l'indice de masse corporel se situe de 25 à 29,9.
² Est obèse une personne dont l'indice de masse corporel est de 30 et plus.

Source: Foodminds



Marketing | De nouvelles saveurs s'invitent sur le grill!



Pour la saison estivale, Exceldor propose de délicieuses poitrines de poulet désossées et parées en deux nouvelles saveurs à teneur réduite en sel: *Marinade crémeuse à l'ail et au goût de la Méditerranée façon « Shish taouk »* et *BBQ fumé à l'érable de chez nous*. Ces deux produits sont disponibles chez IGA, Marché Bonichoix, Metro et Marché Omni.

Exceldor aime votre barbecue! 

Source: www.exceldor.com

Grand prix canadien des produits nouveaux 2009

Le Grand Prix canadien des produits nouveaux, parrainé par le Conseil canadien des distributeurs en alimentation, met en valeur les nouveaux produits exceptionnels qui se distinguent par leur caractère innovateur. Cette compétition annuelle célèbre l'innovation alimentaire canadienne depuis 1993. Des critères stricts d'évaluation permettent à un jury composé de spécialistes de l'industrie, des consommateurs et des leaders d'opinion dans les médias de déterminer les gagnants dans 25 catégories de produits. Parmi les finalistes de 2009, se retrouvent plusieurs produits de poulet dont un produit québécois, le poulet de roûisserie prêt à manger Irrésistible Mieux-Être de Metro aux herbes et sans peau.

Les produits de poulet finalistes sont :

- Poulet aux herbes sans peau Irrésistibles Mieux-Être de Metro
- Lanières de poitrine de poulet rôties au four, prêtes à consommer de Walmart
- Poitrine de poulet farcies Eating Right de Safeway
- Languettes de poitrine de poulet au Poivre Noir Concassé Janes
- Filet de Poulet grillé Janes
- La gamme Maple Leaf Prime Gourmet 



Touche pas à mon poulet

Un homme d'affaires afghan a récemment lancé sa propre version des restaurants PFK: le Kabul Fried Chicken. Ce resto-minute imite à la perfection le concept de la chaîne Poulet frit Kentucky (Kentucky Fried Chicken), allant même jusqu'à plagier le logo et le personnage du colonel Sanders. En plus du poulet pané – dont la recette afghane est aussi secrète que l'originale – le PFK version Kaboul a comme spécialité les kebabs. La société Yum!, propriétaire de Poulet frit Kentucky, songerait à une riposte. 

Source: L'Actualité

Les poulets ont la cote, cote, cote...

Plus de 20 % du budget consacré à l'achat de viande dans les épiceries du Québec en 2008 a servi à acheter des volailles fraîches. 

Source: L'Actualité, avril 2010



Commis-secrétaire | Sabrina Plourde

M^{me} **Sabrina Plourde** a été embauchée le 15 mars dernier à titre de commis-secrétaire pour les Éleveurs de volailles du Québec. Sabrina effectue principalement l'archivage physique et virtuel de différents documents dans le logiciel *Laserfiche*. Elle fournit également une assistance au secrétariat général et à l'administration en effectuant divers travaux de soutien et collabore à l'organisation et à la logistique d'événements. Pour une certaine période, elle est de plus affectée aux tests du nouveau logiciel de contingentement actuellement en élaboration.

Bienvenue parmi nous, Sabrina! 

Horaire d'été

Veillez prendre note que du 7 juin au 27 août 2010 nos bureaux seront ouverts:

du lundi au jeudi : de 8 h 15 à 12 h
De 13 h à 16 h 30

Vendredi : de 8 h 15 à 12 h
Fermé en après-midi

En raison des congés fériés du 24 juin et du 2 juillet, l'horaire suivant s'appliquera au cours des semaines du 21 et du 28 juin 2010.

Du lundi au vendredi : de 8 h 45 à 12 h
De 13 h à 16 h 30

Congés fériés : 24 juin et 2 juillet 2010 

Convention de la Poste-publications no 40916058
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au Service du marketing et des communications
Les Éleveurs de volailles du Québec
555, boul. Roland-Therrien, bureau 250
Longueuil, Québec J4H 4G1
Courriel: evq@upa.qc.ca

Décès | Suzanne Cyr

C'est avec regret que nous avons appris le décès de M^{me} **Suzanne Cyr**, survenu le 16 mai dernier. Elle était âgée de 81 ans. M^{me} Cyr était la mère de M. Yves Campeau, administrateur aux Éleveurs de volailles du Québec et éleveur de poulet à Sainte-Marthe dans la région de Saint-Jean-Valleyfield.

Nos plus sincères condoléances à la famille et aux proches de M^{me} Cyr. 

suite de la page 9

Poulet sans antibiotique | À la recherche d'éleveurs pour des tests de production à grande échelle

Durée du projet

Le projet sera réalisé sur une période d'une année complète afin de pouvoir évaluer sur six périodes consécutives les performances de troupeaux élevés sans antibiotique ni anticoccidien, sous différentes conditions saisonnières.

Le projet débutera en septembre 2010 et se terminera en janvier 2012. Si les tests du projet s'avèrent concluants, la production sera augmentée à 80 000 têtes par semaine pour une durée supplémentaire de 12 mois et ainsi de suite, jusqu'à atteindre le nombre requis d'oiseaux pour les marchés. Par contre, le projet prendrait fin après la période de 12 mois si la différence entre les deux types de production devait s'avérer par trop importante, ou encore si les coûts du projet pour compenser les éleveurs de pertes éventuelles causées par des maladies intestinales étaient trop élevés. Également, si des indices laissent croire que le statut sanitaire des troupeaux de poulets, dindons et poules québécois est à risque, le projet pourrait être arrêté.

Les éleveurs intéressés à participer au projet et souhaitant en savoir davantage peuvent contacter **Nathalie Robin** au bureau des Éleveurs de volailles du Québec au 450 679 0540, poste 8597 ou par courriel à nrobin@upa.qc.ca

Ce projet est rendu possible grâce au financement du CDAQ dans le cadre du *Programme canadien d'adaptation agricole* d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. 

Agenda | juillet 2010

JUILLET 2010

- | | |
|-------|--|
| 2 | Congé férié - bureaux fermés (Fête du Canada)
PPC - Comité exécutif, Ottawa |
| 6 | ÉVQ - Conseil d'administration, Longueuil |
| 7 | ÉVQ - Comité des éleveurs de dindon, Longueuil |
| 8 | ÉVQ - Comité des approvisionnements exceptionnels, Saint-Hyacinthe
ÉVQ - Comité des approvisionnements et négociation des prix du poulet, Saint-Hyacinthe |
| 12 | ÉVQ - Rencontre Québec-Ontario (vidéoconférence) |
| 13 | PPC - Présentation des besoins A-101 |
| 18-22 | PPC - Réunion été allocation A-101, Georgetown Royalty (I.-P.-É.) |

Veillez noter que l'agenda peut être sujet à changements. 